



## BULLETIN ACADEMIQUE UNSA ITRF-Bi-O,

le syndicat UNSA des personnels ITRF, ITA, de bibliothèques, ouvriers Titulaires et contractuels

<http://www.unsa-itrf-bio.com>

<https://www.facebook.com/ITRFUNSA>

mail : [bordeaux@unsa-itrfbio.org](mailto:bordeaux@unsa-itrfbio.org)



### Sommaire :

- 1 : Editorial
- 2 : Elections professionnelles
- 3 : Représentants : CTMESR, CTA, CTSA
- 4 : Représentants : CAPA et CAPN ATRF, CAPN TRF
- 5 : Indemnitaire : CIA, calendrier des payes et pensions
- 6 : Disparition des CDTI dans les DSDEN, Liste d'aptitude 2019
- 7 : Carte des spécialités en 1<sup>ère</sup> Adhésion 2018-2019

### Lexique instances

**CAPA** : Commission Administrative Paritaire Académique

**CTA** : Comité Technique Académique

**CTSA** : Comité Technique Spécial Académique des services

**CHSCTA** : Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail Académique

**CAPN** : Commission Administrative Paritaire Nationale

**CTMEN** : Comité Technique du Ministère de l'Education Nationale

**CTMESR** : Comité Technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et Recherche.



### ANNEE SCOLAIRE 2018-2019 BULLETIN DE JANVIER 2019

#### EDITORIAL :

Nous vous souhaitons au nom du bureau académique, tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Après une année 2018 mouvementée par les différents dossiers : *mise en place du RIFSEEP, report du PPCR, jour de carence, élections professionnelles*, cette année 2019 ne sera pas non plus sans rebondissement au niveau de l'actualité : remaniement de la fonction publique, réorganisation territoriale, suppressions de poste, retraite ...

L'**UNSA ITRF BI-O** tient à vous remercier pour votre participation et votre soutien lors de ces élections.

Vous trouverez en page 2, un détail sur les élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Grâce à votre confiance, nous serons donc toujours présents, pour un mandat de 4 ans, grâce à vos voix dans les différentes commissions (CAPA, CAPN, CTA, CTSA, CHSCTA, CTMESR et GT).

Comme à son habitude, notre syndicat sera une force de proposition afin de défendre face à l'administration nos carrières (promotions, mutations, titularisations), nos supports (postes), notre régime indemnitaire, nos conditions de travail.

Pour les promotions par liste d'aptitude et tableau d'avancement, mutations, nous continuerons à défendre **les intérêts de tous les personnels**.

Pour 4 ans, les représentants de l'**UNSA ITRF-BIO** seront donc là **pour vous et avec vous** dans ces instances.

Vous avez reçu un email du SNPTES se vantant de ses résultats, en occultant bien sûr la perte de sièges dans les corps des ASI et IGE.

Leur liste en Comité Technique Académique avec les ex-SPLEN n'a trompé personne (*à part ceux qui ont cru en leur discours*) car elle n'a obtenu que **195 voix**. Il en fallait plus de **1600** pour avoir un siège. **L'UNSA Education** a obtenu **5510 voix**. Effectivement, les résultats sont sans appel.....

Les autres fédérations ayant fait le choix de ne pas mettre de candidats ITRF sur leur liste, **seul** l'**UNSA ITRF-BI-O** sera présent pour défendre l'ensemble des dossiers concernant les personnels ITRF pendant 4 ans, et ils sont nombreux.

L'équipe académique **UNSA ITRF-BI-O** reste à votre disposition.

Bien cordialement,

Léatitia FUERTES, Secrétaire académique

Jean Luc DUFAU, Secrétaire académique adjoint



## Elections professionnelles 2018

L'**UNSA** est la seule organisation syndicale à avoir progressé en 2014 (+ **0,8%**) et en 2018 (+**0,8%**) et **la seule à progresser sur les 3 versants de la Fonction Publique.**

En effet, l'**UNSA** a franchi la barre des 11% de représentativité et fait partie des 4 seules organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière.

Avec tous ces efforts, l'**UNSA Education** a progressé de **4185 voix de plus** au Comité Technique de l'Education Nationale par rapport à 2014.

Les résultats sont plus mesurés pour le CTMESR. Nous dénonçons auprès du ministère les deux types de vote "électronique" et par correspondance qui ont porté confusion aux électeurs.

De plus, l'administration n'a pas assez affranchi les enveloppes "Retour" pour le vote CTMESR pour les DOM et les TOM et donc nombreuses enveloppes non transmises par les électeurs de ces établissements. Ceci a eu pour conséquence la perte de nombreuses voix car l'**UNSA ITRF-BI-O** a des sections importantes dans les Collectivités d'Outre-mer. L'**UNSA Éducation** perd 1 siège.

Le protocole PPCR a réduit le nombre de grades dans le corps des Adjointes Techniques de Recherche et de Formation et des Ingénieurs d'Études.

Le calcul du nombre de sièges a donc été modifié pour 2018.

Ces deux éléments ont conduit à la réduction du nombre de sièges à pourvoir à la **CAPA ATRF** de Bordeaux (6 sièges au lieu de 8 sièges en 2014), à la **CAPN ATRF** (11 sièges au lieu de 15 sièges), à la CAPN des IGE (7 sièges au lieu de 9 sièges).

Ceci a pour conséquence de défavoriser les syndicats ayant eu le plus de voix en 2014 (c'est notre cas en ATRF) et les syndicats ayant eu le moins de voix en 2014 (c'est notre cas en IGE).

**CTA** : 3 sièges **UNSA Education (+487 voix → 27.07%)** comme en 2014. La FSU perd 1 siège.

**CAPA ATRF** : Nous obtenons 2 sièges au lieu de 3 suite à la réduction du nombre de sièges. Il aura fallu l'alliance académique de deux syndicats (SPLN et SNPTES) pour nous passer devant.

**CAPN ATRF** : Nous obtenons 2 sièges au lieu de 3 suite à la réduction du nombre de sièges. La CGT, le SNPTES et le SPLN perdent également un siège par rapport à 2014. Le SPLN ayant perdu son seul siège en CAPN, n'est plus représentatif au niveau national.

**CAPN Tech RF** : Nous confortons notre siège de 2014 avec une progression de près de 100 voix, représentant **une progression de plus de 15% de voix.**

**CAPN ASI** : Nous n'obtenons pas de siège mais **39% de voix supplémentaires**. La CGT obtenant un siège, le SNPTES régresse et n'est plus le seul syndicat à siéger à la CAPN des Assistants Ingénieurs.

**CAPN IGE**: L'**UNSA ITRF-BI-O** a pu présenter une liste complète (2 grades) par rapport à 2014 (1 seul grade sur 3). Pas de siège mais **20% de voix supplémentaires.**

**CAPN IGR** : là aussi, l'**UNSA ITRF-BI-O** a pu présenter une liste complète (3 grades) par rapport à 2014 (1 seul grade sur 3). Pas de siège mais 21% de voix supplémentaires.



Si l'**UNSA ITRF-BI-O** n'obtient pas de sièges en ASI, IGE et IGR, le nombre important de voix supplémentaires est une belle avancée syndicale.

Depuis 2014, l'**UNSA ITRF-BI-O** construit ses fondations, et échéances après échéances, nous progressons considérablement.

Pour notre syndicat, le travail intense mené sur tous les territoires et par nos militantes a été payant. Il nous reste encore beaucoup de chemin à faire pour être représenté dans l'ensemble des secteurs de notre champ de syndicalisation. Nous comptons sur vous pour continuer à faire vivre et connaître nos positions.

## Vos représentants UNSA Education au Comité Technique Ministériel de l'Enseignement Supérieur et Recherche (CTMESR)

**Titulaire : M. SIMON Jean-Pascal**

**Maitre de Conférences Université de Grenoble  
Sup'Recherche UNSA**

**Suppléante : Mme SAMAMA Martine**

**Ingénieur d'Etude Université de Paris 13  
UNSA ITRF-BI-O**

## Votre représentant UNSA Education élus au Comité Technique Académique (CTA)

**Mme Evelyne FAUGEROLLE**

**Enseignante (33)**

**M. Laurent LAPEYRE**

**Enseignant (47)**

**Mme Sandrine BRANA**

**Administrative (33)**

**M. Xavier YVART**

**Proviseur (33)**

**Mme Patricia ESCAPIL**

**Enseignante (64)**

**M. Jean Luc DUFAU**

**Technicien de Recherche et Formation (40)  
UNSA ITRF-BI-O**

## Vos représentants UNSA Education au Comité Technique Spécial Académique des services (CTSA)

**Mme Maud MARTINEZ APAENES**

**DSDEN (47) A&I-UNSA**

**Mme Sophie GUARDIA Assistante social des élèves**

**DSDEN (40) SNASEN UNSA**

**Mme Caroline DESMETTRE ADJAENES**

**Rectorat (33) A&I-UNSA**

**Mme Brigitte DECABRAS Assistant Ingénieur**

**DSDEN (33) UNSA ITRF-BI-O**

**Vos représentants UNSA ITRF-BI-O à la  
Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) des ATRF**

**Adjointes techniques de recherche et de formation principaux de 1<sup>ère</sup> classe :**

Mme PRABEL Marie Pascale Lycée Victor Duruy  
Mme VANTI Nathalie Lycée Bernard Palissy

MONT DE MARSAN (40)  
AGEN (47)

**Adjointes techniques de recherche et de formation principaux de 2<sup>ème</sup> classe :**

Mme LAMOULIE Annabelle Université Bordeaux 3  
Mme CORMERAIS Marie-Laure Lycée Albert Claveille

PESSAC (33)  
PERIGUEUX (47)

**Vos représentants UNSA ITRF-BI-O à la  
Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN) des ATRF**

**Adjointes techniques de recherche et de formation principaux de 1<sup>ère</sup> classe :**

Mme FORGET Christine Lycée Nelson Mandela  
Mme CHEROUAT Amel Lycée Les Lombards

POITIERS (86)  
TROYES (10)

**Adjointes techniques de recherche et de formation principaux de 2<sup>ème</sup> classe :**

Mme THIEME Sylviana Collège Afareaitu  
Mme FABRE Natacha Lycée Lucie Aubrac

MOOREA (98)  
BOLLENE (84)

**Vos représentants UNSA ITRF-BI-O à la  
Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN) des TRF**

**Technicien de recherche et de formation classe exceptionnelle:**

M. DUFAU Jean Luc Lycée Victor Duruy  
Mme CABANEL Valérie Université de Toulouse Jean Jaurès

MONT DE MARSAN (40)  
TOULOUSE (31)

## Versement du CIA (Complément Indemnitaire Annuel) Versement exceptionnel en décembre 2018

En décembre 2017, nous vous avons communiqué la réglementation (mise en place du RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017) et l'application par établissement (services académiques et EPLE) avec les groupes de fonction et les montants par groupe et par corps.

Le Rectorat a envoyé une notification individuelle en décembre 2018 à tous les agents.

Sur celle-ci figure

- Le groupe de fonction auquel vous êtes rattaché,
- Le montant mensuel de l'IFSE (verser mensuellement depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017)
- **Le montant du CIA** (verser une fois par an), liée à votre évaluation professionnelle.

Le Rectorat n'ayant pas réparti toute l'enveloppe budgétaire 2018, a donné à chaque agent **un versement exceptionnel de 50 euros**. (*Note de service du 5 décembre 2018*).

## Calendrier prévisionnel 2019 des payes et des pensions



Pour rappel, la paye de décembre 2018 sera versé le jeudi 20.

2019	Payes	Pensions
Janvier	mardi 29	jeudi 31
Février	mardi 26	jeudi 28
Mars	mercredi 27	vendredi 29
Avril	vendredi 26	mardi 30
Mai	mardi 28	vendredi 31
Juin	mercredi 26	vendredi 28
Juillet	lundi 29	mercredi 31
Août	mercredi 28	vendredi 30
Septembre	jeudi 26	lundi 30
Octobre	mardi 29	jeudi 31
Novembre	mercredi 27	vendredi 29
Décembre	vendredi 20	mardi 24



## Disparition des Centres Départementaux de Traitement de l'Information (CDTI)

**Monsieur le Recteur écrit aux Secrétaires Généraux (SG) des cinq Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) :**

« Monsieur le Recteur, demande dans son courrier à destination des SG des cinq DSDEN, une réflexion sur la manière d'encadrer de la nouvelle organisation et administration des systèmes d'information dans une démarche de qualité.

En effet, dans les prochains mois, de nombreux changements vont intervenir dans la prise en charge technico-fonctionnelle des systèmes d'information.

Cela va se traduire, par la réforme du cadre budgétaire, la transformation de la gestion des personnels et des gestions de la scolarité, mais aussi l'unification des traitements de gestion des examens et concours. Enfin, le déploiement du réseau haut débit reliant le rectorat avec les DSDEN.

En clair, il est écrit que :

- tous les personnels informaticiens seront rattachés à la Direction des Services Informatiques (DSI) du Rectorat
- les CDTI seront supprimés
- les agents en poste resteront physiquement dans les DSDEN pour les fonctions le nécessitant.

Le travail à distance sera proposé entre les DSDEN et la DSI du Rectorat.

Combien de collègues sont concernés par cette mesure ? Que deviennent les autres ?

Un groupe de travail académique examinera l'état des lieux et les scénarios envisageables. Il sera constitué des secrétaires généraux des DSDEN, du secrétariat général et de la DSI. »

**L'UNSA ITRF-BI-O part sa présence au CTSA et au CTA suivra et informera les collègues de l'évolution de la procédure.**

## Dossiers de promotions par liste d'aptitude session 2019

La Note de Service académique du 7/12/2018 a ouvert la campagne pour les dossiers de liste d'aptitude. Les représentants de l'UNSA ITRF-BI-O ont lu les dossiers des candidats, le vendredi 25 janvier 2019.

M. J-Luc DUFAU, commissaire paritaire en CAPN pour les Techniciens de Recherche et de Formation et représentant pour l'UNSA ITRF-BI-O, sera présent au Groupe de Travail, le jeudi 31 janvier 2019 qui déterminera le classement des dossiers et leur remontée au Ministère.

### Calendrier des CAPN pour 2019

Dates	Commission Administratives Paritaires Nationales
Vendredi 21 juin 2019	CAPN IGR : Liste d'aptitude, détachement, intégration et dossier individuel
Mercredi 12 juin 2019	CAPN IGE : Liste d'aptitude, détachement, intégration et dossier individuel
Mercredi 22 mai 2019	CAPN ASI : Liste d'aptitude, détachement, intégration et dossier individuel
Jeudi 23 mai 2019	CAPN TRF : Liste d'aptitude, détachement, intégration et dossier individuel
Vendredi 14 juin 2019	CAPN ATRF : Liste d'aptitude, détachement, intégration et dossier individuel

## Carte des spécialités en 1<sup>ère</sup> S à la rentrée 2019

M. le Recteur a réuni en urgence avant les vacances de Noël, un Comité Technique Académique afin de valider la carte des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels relative à la mise en place de la réforme du lycée général et technologique – BAC 2021

Le recteur a souhaité enrichir la carte des formations des lycées en classe de premières avec les possibilités offertes par la réforme du baccalauréat.

Il y aura donc 93% des lycées d'enseignement général ayant les 7 spécialités en classes de premières, ci-dessous :

Langues, littératures et cultures étrangères - Humanités, littérature et philosophie - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques - Sciences économiques et sociales –  
Mathématiques - **Physique-chimie** - **Sciences de la vie et de la terre**

Les deux dernières (**Physique-chimie et SVT**) ont impact direct sur les personnels ITRF exerçant en EPLE.

Les 4 autres spécialités proposées dans la réforme du baccalauréat sont :

Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre, arts du cirque) - Littérature et Langue et Culture de l'Antiquité - Numérique et sciences informatiques - Sciences de l'ingénieur

En ce qui concerne la classe de seconde, il y a deux types d'enseignements optionnels de seconde :

- 1 enseignement technologique au choix parmi :  
Management et gestion - Sciences de l'Ingénieur - Création et Innovation Technologiques - Santé et social – Biotechnologies - Sciences et Laboratoire - Création et culture-design

- 1 enseignement général au choix parmi

Langue vivante C – Langues vivantes et cultures de l'Antiquité : latin - Langues vivantes et cultures de l'Antiquité : grec – Education physique et sportive – Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre, Arts du cirque

La présence au Comité Technique Académique, c'est la possibilité à un personnel ITRF de pouvoir s'exprimer sur tous les sujets concernant les personnels ITRF.

Depuis de nombreuses années, l'**UNSA ITRF-BI-O est présent au CTA.**

**C'est décidé...j'adhère à UNSA ITRF BI-O,**

Le Syndicat de la Clarté et de la Transparence

Vous souhaitez nous rejoindre ou renouveler votre adhésion ? Ca se passe ici !

- [Formulaire d'adhésion en ligne](#)

- [Adhésion et crédit d'impôts](#)

Léatitia FUERTES  
Secrétaire Académique  
UNSA ITRF-Bi-O